

Département de l'Isère
Plan Local d'Urbanisme
de la commune de La Rivière

Rapport de présentation

Pièce n° 1

Claire Bonneton, urbaniste-paysagiste
Christophe Séraudie, architecte
Grégory Agnello (Evinerude), consultant en environnement

18 - Synthèse du diagnostic

Atouts et faiblesses du territoire

	ATOUPS	FAIBLESSES / CONTRAINTES
Documents supra communaux	- Une reconnaissance par le SCoT de la RUG du caractère local et rural de la commune de La Rivière.	- Une modération de la consommation foncière déterminée par le SCoT de la RUG : 4,2 ha pour 50 logements maximum sur 12 ans.
Socio-démographie	- Un territoire attractif (Grenoble à 35 min) favorable à l'augmentation de la population. - Un nombre de personnes par ménage (2,8) bien au dessus de la moyenne française (2,3) qui témoigne de la présence de familles avec enfants vecteur de dynamisme pour la commune.	- Une augmentation très importante de la population depuis les 30 dernières années (+5,1 %/an sur la période 2006-2011) principalement due au solde migratoire (+4 %/an sur la période 2006-2011) qui, si il n'y a pas de turn over, déséquilibrera à terme la pyramide des âges en faveur des personnes âgées. - A population égale il faut plus de logements pour tenir compte du phénomène national de décohabitation, de vieillissement de la population, de divorces ...
Habitats et formes urbaines	- Un centre-bourg clairement constitué, un hameau important au sud-ouest (Le Lignet) et quelques tous petits hameaux qui facilitent la lecture paysagère de l'organisation générale de la commune et participent de son identité. - Une diversification déjà opérante de l'habitat grâce aux opérations du coeur de bourg (logements collectifs et locatifs) et aux lotissement de maisons de village. - Un potentiel complémentaire d'accueil de population à travers quelques réhabilitations encore possibles de bâtiments anciens (granges et maisons de village).	- Un taux de croissance de la construction qui nécessite que les investissements de la commune suivent : équipements et espaces publics. - Une politique de la construction basée sur des opérations d'ensemble qui crée des à-coups dans l'accueil de population.
Economie	- Un accès à l'emploi possible sur plusieurs bassins : Valence / Saint-Marcellin, Voironnais, Grenoble / Metro. - Un tissu économique avec une forte part d'agriculteurs et une activité de restauration (opération coeur de bourg) bien visible.	- Une dépendance très forte aux communes extérieures en terme d'emploi, de commerces et de services. - Globalement peu d'activités économiques sur la commune même si on recense une vingtaine d'exploitants agricoles et une trentaine d'activités non agricoles dont la société Depagne qui emploie aux alentours de 35 personnes.
Agriculture	- Une agriculture dynamique (tournée vers la production de la noix essentiellement et le maïs) et une plaine fertile. - Des projets de diversification ou de vente directe.	- Une production quasi monospécifique. Une disparition des haies. - Des contraintes liées au traitement des noyers à proximité ou dans les secteurs habités. Peu d'agriculture biologique. Des nuisances liées aux séchoirs à noix. - Une fragilité de l'entretien des prairies en pente.
Équipements publics et services	- La quasi-totalité des équipements publics et des services sont regroupés au centre-village facilitant leurs utilisations mutuelles. - Certains équipements publics de qualité et appréciés sur la commune : l'école, l'opération coeur de bourg.	- Des équipements fortement sensibles à l'évolution démographique de la commune. - Certains équipements publics vétustes à faire évoluer : la salle des fêtes, la mairie. - Une requalification des espaces publics autour du pôle salle des fêtes / école / mairie à envisager pour favoriser la rencontre et faciliter les déplacements/stationnements.
Déplacements	- Des équipements de proximité sur la commune (école, salle des fêtes, pôle coeur de bourg) qui limitent certains déplacements. - Des chemins ruraux en quantité et de qualité permettant autant les loisirs que la desserte des terres agricoles et forestières. - Une alternative à la voiture disponible dans la vallée de l'Isère : gares ferroviaires à Vinay, Tullins et Moirans et une ligne de cars Transisère.	- Une dépendance très importante à la voiture pour la plupart des déplacements car les transports en commun ne sont pas assez développés sur la commune = un coût important pour le particulier et aussi pour l'environnement.

Atouts et faiblesses du territoire

	ATOUTS	FAIBLESSES / CONTRAINTES
Topographie	<ul style="list-style-type: none"> - Une localisation en limite du massif du Vercors qui génèrent une variété de paysages et de milieux : les contreforts et la plaine. - Les reliefs sont des lieux de découverte et de randonnée. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'entretien des espaces ouverts (prairies) est difficile et fragile.
Biodiversité et milieux	<ul style="list-style-type: none"> - Une richesse des milieux sur les pentes (ENS, ZNIEFF), sur les piémonts (flore) et le long des rivières (boisements humides). - Des corridors écologiques nombreux et des zones humides. Un corridor d'importance régionale (le Versoud). - Deux secteurs (Ile Mariane et les Oves) considérés comme d'intérêt majeur d'un point de vue écologique. - La commune est repérée comme une «zone d'intérêt écologique prioritaire et importante» au sein de la charte du PNR du Vercors. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation de la biodiversité en plaine du fait de l'occupation des sols essentiellement agricoles et monospécifique (les milieux naturels sont relictuels) - Perte de biodiversité sur les coteaux liés à la fermeture des milieux agricoles. - Des zones d'écrasement de la faune au niveau des corridors
Paysage	<ul style="list-style-type: none"> - Des espaces agricoles imbriqués traditionnellement dans l'urbanisation. - Une organisation traditionnelle du bâti qui est encore lisible sur la commune et qui participe à la création de l'ambiance rurale. - Une végétation encore rurale d'intérêt : tilleul accompagnant les anciennes fermes, vergers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des boisements qui progressent et tendent à fermer le paysage : des points de vue à préserver, notamment depuis la route en balcon, depuis Fessole, le Rivet. - Une urbanisation de long de la RD à limiter afin de préserver une image rurale et agricole. - Une urbanisation récente en rupture avec les implantations traditionnelles des bâtiments qui modifie l'identité rurale des zones d'habitations (traitement des clôtures peu qualitatif, peu d'espaces publics...) : en continuité du village, maisons individuelles au Lignet.
Patrimoine bâti	<ul style="list-style-type: none"> - Un patrimoine bâti ordinaire (anciennes fermes, très nombreux séchoirs) et des éléments de petit patrimoine nombreux sur la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines réhabilitations de patrimoine bâti ordinaire ne sont pas toujours de qualité.
Consommation foncière	<ul style="list-style-type: none"> - Seulement 4,7 ha ont été utilisés pour la création de zones mixtes d'habitat (bâtiments et leurs abords). Cet habitat n'a consommé en moyenne que 620 m² de terrain par logement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une consommation foncière totale importante sur les douze dernières années de 13 ha toutes fonctions confondues (habitat, bâtiments agricoles, carrière, infrastructure, équipements publics). - Une modération de la consommation foncière déterminée par le SCoT de la RUG : 4,2 ha pour 50 logements maximum sur 12 ans.
Nuisances et risques	<ul style="list-style-type: none"> - Le calme est un des grands atouts de la commune. - Pas d'activités industrielles et artisanales identifiées comme nuisantes et très peu de pollution. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des risques d'inondation liés à l'Isère très présents dans la plaine (PPRI). - Différents risques naturels dans le village.
Gestion de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Une station d'épuration gérée par l'intercommunalité conforme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une source sur la commune, mais non protégée par un périmètre de protection.

Risques et opportunités d'évolution

	RISQUES D'ÉVOLUTION	OPPORTUNITÉS D'ÉVOLUTION
Socio-économie	<ul style="list-style-type: none"> - Un risque de fermeture des équipements, des services et des associations si la vitalité du village n'est pas conservée grâce au renouvellement de la population. - Un risque de vieillissement de la population «d'un seul coup» si il n'y a pas de renouvellement régulier (la population est aujourd'hui de type familles avec enfants et parents quarantennaires grâce aux opérations d'ensemble menées précédemment). 	<ul style="list-style-type: none"> - Une agriculture bien présente qui permet l'émergence de circuits courts et l'entretien des paysages. - Un potentiel de dynamisation grâce à la réhabilitation de certains équipements publics vétustes (salle des fêtes ...) qui pourraient renforcer encore la convivialité. - Une offre de logements complémentaire à développer : logements plus petits et intégrés au village dans leurs formes. - La présence des nouvelles technologies (internet THD, fibre...) pourrait favoriser l'installation d'activités économiques sur la commune, à condition d'un débit suffisant ...
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Un maintien / accentuation de l'appauvrissement de la biodiversité en plaine. - Une fermeture des prairies de coteaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des zones humides à préserver. - Des corridors à protéger. - Une remise en état en état des prairies de coteaux à soutenir afin de préserver la biodiversité et l'attractivité de ces secteurs. - Afin d'améliorer la biodiversité dans la plaine des haies serait à planter.
Occupation et usages du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Un risque de voir se développer une urbanisation consommatrice en foncier si le rêve de maison individuelle est pris au premier degré. - Le développement urbain sur de nouveaux secteurs peu construits créerait un mitage du territoire communal. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un potentiel foncier stratégique en centre village, encore mobilisable, peut constituer une opportunité d'initier des projets intégrés et exemplaires de la part de la commune. - Un potentiel de réhabilitation de l'existant et de constructibilité des dents creuses à l'intérieur des hameaux (diminution de la consommation de l'espace et préservation de l'image rurale de la commune) existe. - Un travail sur l'espace public, de «type rural», permettrait de mettre en relation les différents équipements communaux, notamment au coeur du village et au niveau de la salle des fêtes tout en engageant un projet global porteur de convivialité et de sentiment d'appartenance.
Paysage et patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - La fermeture progressive des paysages de prairies par la forêt pourrait conduire à une perte d'attractivité pour le tourisme doux. - La banalisation du tissu bâti, la non adéquation des formes urbaines aux caractéristiques locales et la banalisation du paysage végétal pourrait conduire à l'uniformisation et/ou à la détérioration des ambiances rurales, spécifiques de la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un dynamisme de l'activité agricole qui pourrait s'ouvrir vers plus de prise en compte des inter-actions habitat / zones cultivées (par rapport aux traitements à proximité des habitations essentiellement). - La richesse du patrimoine local et rural (ensemble bâtis, bâtiments, séchoirs, essences végétales) forge l'identité rurale et montagnarde du territoire. Ce patrimoine est à valoriser et à réhabiliter tout en conservant ses caractéristiques.